

## A la une, situation à Grignon



Depuis le 16 mars, plus de 200 étudiants d'AgroParisTech se sont organisés pour occuper le site de Grignon, afin de manifester leurs préoccupations quant au processus de vente en cours. Leurs demandes portent tout d'abord sur l'ouverture d'un dialogue avec le Ministre de l'Agriculture, la réévaluation des critères de choix, et l'accès à plus d'informations, notamment sur les candidats et projets de rachat ([consulter ici leur communiqué](#)). Le 19 mars, une délégation des étudiants a bénéficié d'un premier entretien avec des représentants du ministère. Le mouvement a été reconduit dans l'attente de plus d'éléments de réponse. AgroParisTech Alumni espère que le dialogue pourra se poursuivre dans les jours qui viennent, et déboucher sur un apaisement.

A la suite de l'appel d'offres public lancé par l'Etat en avril 2020, il reste 4 candidats pour reprendre ce domaine de 300 ha. Ils ont normalement jusqu'au 26 mars pour remettre leur offre finale. Parmi ces candidats figurent la SAS Grignon 2026 Investissements, soutenue par l'association Grignon 2000, la filiale Histoire et Patrimoine du groupe Altaréa, et l'Etablissement public Grand Paris Aménagement. Chacun de ces projets combine des composantes d'aménagement immobilier, économique, scientifique et environnemental, sur lesquels nous n'avons que des informations partielles. Dans ces conditions, plutôt que de se positionner en faveur d'un repreneur, nous rappelons l'engagement de notre association pour l'avenir de Grignon, d'AgroParisTech et de ses Alumni, étudiants et diplômés, dans leur diversité.

Ainsi, dès 2019, AgroParisTech Alumni s'est mobilisée pour soutenir le vote de vœux pour l'avenir de Grignon par le Conseil d'Administration d'AgroParisTech, réaffirmé en 2020. Ces vœux ([consulter ici l'intégralité](#)) rappellent que Grignon peut rester un atout pour l'Ecole dans le cadre

de son transfert à Saclay. Ils soulignent la nécessité de conserver l'intégrité du domaine, de garantir sa pérennité et sa valorisation dans le respect de toutes ses composantes, en permettant notamment à AgroParisTech de conserver les terres agricoles et forestières intramuros. Ils recommandent de donner la priorité, à offre comparable, à un repreneur du secteur public ou associatif, et de permettre aux associations de poursuivre leurs activités sur le site de Grignon.

Outre la viabilité économique du projet, notre association est soucieuse de la préservation du site, et s'inscrit donc totalement dans la Charte paysagère de la Plaine de Versailles adoptée par ses 24 maires, dont celui de Thiverval-Grignon, en 2014, qui comprend entre autres les points suivants : promouvoir et protéger toutes les formes d'agriculture, les richesses paysagères, écologiques et patrimoniales existantes ; soutenir des pratiques d'aménagement et des modes de gestion écologique dans le souci d'un développement économique équilibré ; associer les populations et donc favoriser l'ouverture au public du domaine de Grignon.

Nous espérons que Grignon trouvera un repreneur à la hauteur de son histoire et de sa vocation, et nous souhaitons que AgroParisTech Alumni, les étudiants et diplômés de nos Ecoles et les amis de Grignon puissent continuer de contribuer activement à la vie de ce site, au service de l'agriculture, de l'alimentation et de la transition écologique et solidaire.

Le bureau d'AgroParisTech Alumni

Liens :

Vœux CA AgroParisTech :

[https://www.aptalumni.org/global/gene/link.php?doc\\_id=3212&fg=1](https://www.aptalumni.org/global/gene/link.php?doc_id=3212&fg=1)

Communiqué des étudiants :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeuwonvywbZopayRTiDAfWxeZZYFbxDjWsgD0\\_djv7q\\_SpU0Q/viewform?gxids=7628](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeuwonvywbZopayRTiDAfWxeZZYFbxDjWsgD0_djv7q_SpU0Q/viewform?gxids=7628)

22/03/2021, AgroParisTech Alumni

[contact@aptalumni.org](mailto:contact@aptalumni.org)